



Robert WILTHIEN



Chers Amis adhérents,

comme chaque mois, je vous adresse ma «lettre mensuelle» et je suis plus que flatté par l'intérêt que vous lui portez. Vous êtes, en effet, des milliers à m'écrire pour me dire le plaisir que vous éprouvez à la lire, pour me dire également que vous êtes pleinement d'accord avec ce que j'y écris...

Votre assiduité à lire notre «lettre mensuelle» est un réel encouragement, il nous soutient, nous pousse à rester sur la brèche et à demeurer les «soldats» du social indispensable à notre confort à tous, qu'il soit physique, financier ou moral....

Depuis mon élection à la présidence de nos œuvres, il y a trente ans, quelques adhérents (que je compte sur les doigts d'une main...) m'ont signifié leur mécontentement, leur désaccord sur l'une ou l'autre de mes prises de position, de mes écrits. Je les en remercie sincèrement. Ils font la preuve incontestable de la démocratie dans laquelle baigne la gouvernance de nos œuvres sociales et mutualistes.

Un regret cependant... Ces quelques adhérents qui manifestent leur désaccord n'ont jamais répondu à mon invitation d'écrire un article qui «enrichirait» notre lettre mensuelle. Quoi de mieux que le partage des idées. Dommage que certains en soient allergiques !

Revenons à nos préoccupations présentes..

Je vous ai promis, en rédigeant ma précédente lettre mensuelle, de nommer, en les caricaturant, les responsables politiques qui sont les vrais responsables de ce qu'il convient de considérer comme la cause de nos plus dangereux et plus grands désagréments.

- déserts médicaux
- on attend 6 mois pour un RV chez un spécialiste
- ruine de la Sécurité Sociale
- dette de la France (3200 milliards)
- faillite de l'Éducation Nationale
- destruction de notre armée
- totale et grandissante INSÉCURITÉ
- Ministère de la Justice à l'abandon
- frontières grandes ouvertes
- drogue omniprésente dans tous nos quartiers
- parlementaires INSOUFIS (un comble)
- chômage en hausse

- création incessante de TAXES qui se substituent aux impôts, prix qui ne cessent d'augmenter, denrées alimentaires, carburants, loyers, gaz, électricité, santé etc...
- médecins, toujours plus nombreux, qui réclament des dépassements d'honoraires qu'aucune loi n'encadre...
- les marchands d'armes se frottent les mains
- les restos du cœur et le secours, qu'il soit catholique ou populaire, nourrissent toujours plus de monde
- le nombre de nos concitoyens vivant sous le seuil de pauvreté est toujours en hausse...

Et pendant ce temps là....

A Paris, le palais Brongniart (LA BOURSE) comptabilise les dividendes versés aux actionnaires, ces riches qui battent des records de profits... indécents.

Cet étal n'est, malheureusement et de loin, pas exhaustif !

Je pourrais, presque à l'infini, faire l'inventaire de ces dangers qui nuisent, de cet état des lieux que j'estime catastrophique mais, si je le faisais et si je nommais les coupables de cette catastrophe, j'ajouterais au risque de m'attirer de graves ennuis, chose qui m'est déjà arrivée en 2006 et qui m'avait valu, à l'époque, d'être mis en examen pendant deux ans, affaire clôturée par un **NON LIEU** ordonné par un juge «courageux». l'expression «Le pot de fer contre le pot de terre» trouve, en cela et ici, son sens le plus vrai.

J'ajoute cependant que rien ne me fera jamais taire, je suis simplement plus prudent et sans doute plus avisé... J'ai compris qu'en France, plus on passe de temps à dénoncer et plus on fait de bruit à le faire, plus la «populace invertébrée», cette frange de la population qui va grandissante, se fait étanche et se réfugie sur des écrans où le rêve est vendu, magnifie des publicités qui manipulent nos plus jeunes, et se gave dans ces réseaux sociaux qui distillent, à l'envi, un volume toujours plus gros de fausses nouvelles, un nombre toujours plus important de mensonges dont l'objectif incontestable est de faire gagner du fric à ceux qui en sont déjà gavés.

Notre Mutuelle n'échappe à aucun des alinéas de cet inventaire ainsi dressé.

Tout y concourt à mettre notre trésorerie à l'épreuve. C'est d'ailleurs à cause de tout cela que la cotisation que nous versons sera légèrement augmentée à compter de Janvier 2024, j'écris LÉGÈREMENT puisque nous avons réussi à la limiter à quelques Cinq euros/mensuels par adulte protégé.

En clair et pour faire simple, à la MPN, nous approchons la barre des 5% d'augmentation de la part santé, alors que spécialistes et autres experts assurent une hausse située entre 10 et 13 %... pour l'ensemble des mutuelles et assurances.

Que font nos parlementaires face à ces travers ? que font-ils pour faire barrage à ces monstres du NET qui polluent la conscience de nos jeunes, qui servent de courroies de transmission d'informations aux terroristes en tous genres, qui sont facteurs d'horreurs de toutes sortes, qui servent d'arme aux lycéens qui en usent pour diffamer les copines et les copains, conduisant certains d'entre eux au suicide ?

Savez vous que les grands patrons des GAFAs (GOOGLE, APPLE, FACEBOOK, AMAZON) interdisent les écrans (tablettes, smartphones, TV) à leurs enfants ?

L'hégémonie des GAFAs inquiète désormais l'Europe. Mais quelles sont précisément les caractéristiques de ces acteurs incontournables de l'internet ?

Le chiffre d'affaires cumulé de ces quatre grandes entreprises est équivalent au PIB d'un pays tel que le Danemark mais avec dix fois moins de personnes. Les GAFAs représentent 316 milliards de chiffre d'affaires....

Le taux de croissance de ces multinationales était de 19% en 2019, il est trois fois plus élevé que celui de la Chine.

Les réserves financières s'élèvent à 173 milliards de dollars. De quoi acheter... le continent africain.

La valorisation boursière des GAFAs représente 26% de l'indice S&P500. C'est tout simplement monstrueux.

On peut dire que les GAFAs se partagent le monde car chacun domine un secteur d'activité particulier :

Google contrôle 90% de la recherche sur internet en France

Apple s'accapare 45% du trafic web issu des smartphones

Facebook représente 75% des pages consultées sur les réseaux sociaux

Amazon semble tout petit à côté...

L'esprit "**MUTUALISTE**" que nous défendons a de beaux jours devant lui, à condition que chacune et chacun de nous ne se laisse pas "enfariner" par tous ces vautours qui rôdent et qui, à l'instar des plus égoïstes et des plus cupides, font tout pour nous distraire et nous soutirer l'argent dont ils se gavent, toujours plus à nos dépens.... et jamais à notre avantage !

Avec l'assurance de mon affectueux dévouement

Robert WILTHIEN.
PRÉSIDENT NATIONAL
MPN et MBA



Victor TALLAND



Nationale pour être proche
de vous partout !



Mot du Premier Vice Président, chargé du Secrétariat Général

Cher(e)s Adhérent(e)s, cher(e) ami(e)s,

Cette fin d'année est marquée par le « traditionnel » projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2024 porté par le Gouvernement et examiné, actuellement, pas nos Parlementaires.

L'objectif du Gouvernement est clair, en un mot : « **ECONOMIES** »

Voici les principales mesures permettant, à l'Assurance Maladie, de réaliser des économies de l'ordre de 3,5 milliards d'euros d'un côté, que les français financeront de l'autre par le biais de leurs cotisations aux complémentaires santé...

Explications

Ce texte s'appuie sur un constat simple : l'État entend réaliser des économies à hauteur de 3,5 milliards d'euros sur les dépenses de l'Assurance Maladie.

En effet, le déficit de la Sécurité sociale est estimé à 8,8 milliards d'euros en 2023, puis à 11,2 milliards en 2024.

Dans le détail, le Gouvernement vise une économie de 600 millions d'euros sur les dépenses hospitalières, en axant notamment sa politique sur le développement de l'ambulatoire, la régulation de l'intérim médical et l'«optimisation» des achats.

Il entend aussi récupérer 1,3 milliards d'euros sur les produits de santé en baissant largement le remboursement, par la Sécurité sociale, des médicaments, chargeant ainsi les mutuelles.

Le Gouvernement espère aussi récupérer 1,25 milliard d'euros grâce à la «responsabilisation» des patients et des professionnels, ainsi que 300 millions d'euros sur la médecine de ville, avec un effort particulier sur les laboratoires d'analyses (notre Gouvernement n'en finit pas de rêver...)

Parmi les mesures proposées pour renforcer la lutte contre la fraude sociale, le PLFSS ambitionne de supprimer les aides financières octroyées par l'assurance maladie à tout professionnel de santé coupable d'une fraude avérée (Quid des 5 millions de cartes vitales que l'on compte en plus du nombre officiels d'assurés).

Toutefois malgré ces « bonnes » intentions, force est de constater que l'effort fourni, par les acteurs de la santé, est injustement réparti, ce sont toujours les contribuables qui paient. Les professionnels de santé ne sont pas, quant à eux, invités à faire des efforts.

Ainsi, sur le premier semestre 2023, les prestations versées par les complémentaires santé ont augmenté significativement et les remboursements par celles-ci vont s'accélérer en 2024, en raison :

- de l'entrée en vigueur de mesures déjà actées comme le transfert de charges des dépenses dentaires vers les complémentaires santé ou encore des revalorisations tarifaires des professionnels de santé (médecins généralistes + 1,50 € / spécialistes + 6 €)

- des décisions ou accords à venir, notamment dans le cadre de la renégociation de la convention médicale et des tarifs nationaux journaliers de prestation à l'hôpital pour faire face aux besoins de financement de notre système de santé ;

- de la croissance régulière des dépenses de santé et notamment de celles prises en charge par les complémentaires santé (baisse de la prise en charge des actes dentaires, par la Sécurité Sociale, à 60 % au lieu de 70% , part de 10 % compensée par les mutuelles);

- de l'explosion des dépenses liées au financement du 100% santé notamment en dentaire, optique et appareils auditifs (le locataire de l'Élysée paye les cadeaux qu'il fait avec l'argent des malades)

Au total, les mutuelles et autres organismes complémentaires vont, d'ores et déjà, devoir assumer au moins 1,5 milliards d'euros de dépenses supplémentaires, à la décharge de la Sécurité Sociale, pour maintenir et renforcer, c'est ce qui est promis, l'accès aux soins des français et autres bénéficiaires que je vous laisse le soin de lister.

Après plusieurs années de modération tarifaire et de résultats techniques tout juste à l'équilibre, comme en attestent les derniers rapports de la « DREES » (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), les nouvelles dépenses induites, par une baisse de la prise en charge de certains actes par la Sécurité sociale, appellent mécaniquement à des ajustements des cotisations des mutuelles.

La MPN n'y échappe pas !

Les complémentaires santé, notre mutuelle en particulier, sont conscientes de leur rôle majeur dans l'accès aux soins de tous les Français (et des autres) mais elles ne peuvent supporter, à elles seules, l'intégralité de la prise en charge des actes de soins.

C'est donc en responsabilité qu'elles veillent au juste équilibre de leurs finances.

A la MPN, notre objectif est clair : **«Éviter toute baisse des remboursements dans la prise en charge des actes de soin».**

C'est pour ces raisons que les évolutions tarifaires sont décidées avec discernement, dans le seul but de compenser les hausses à venir, sans profits réalisés.

Dans ce contexte d'aggravation des déficits publics et face aux responsabilités qui nous incombent, nous regrettons, vivement, de ne pas être associés et reconnus, par les pouvoirs publics, comme partenaire essentiel pour décider, ensemble, de la pérennité de notre système de santé et des corrections justes et équitables à lui apporter.

En attendant...je vous souhaite, à toutes et tous, de belles vacances de la Toussaint.

Le 1^{er} Vice-Président en charge du Secrétariat Général

Victor TALLAND



*Nationale pour être proche
de vous partout !*



Cher(e) Adhérent(e)s, cher(e) ami(e)s,

Une fois encore, les français seront mis à contribution à travers le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2024 porté par le gouvernement qui engagera, sans surprise, sa responsabilité au travers de l'article 49.3 de la constitution de la 5^{ème} république.

N'espérez surtout pas l'adoption d'une motion de censure des parlementaires de l'opposition qui ont trop peur de voir l'assemblée nationale dissoute et de ne pas être réélus.

Le déficit de la Sécurité sociale estimé à 8,8 milliards d'euros, puis 11,2 milliards en 2024 laissent nos gouvernants sans réaction face à la situation.

Alors que l'accueil des mineurs isolés nous coûte 2 milliards d'euros, alors que l'Aide médicale d'état coûte 1 milliard d'euros aux contribuables

- Alors que 5 millions de cartes vitale que l'on compte en plus du nombre officiel d'assurés
- Alors que le gouvernement a renoncé à faire payer les émeutiers qui ont mis à feu et à sang notre pays
- Alors que le gouvernement se refuse à surtaxer les médecins généralistes de plus en plus nombreux à faire le choix du déconventionnement

L'état nous annonce vouloir faire 3,5 milliards d'économie, pour ce faire nos gouvernants ont choisi une nouvelle fois de "taper" sur la France qui bosse.

Pour rappel, nos élus au pouvoir qui ont annoncé avec le sourire l'augmentation de la franchise médicale de 0,50 cents à 1 € abandonneraient ce projet...

A contrario, depuis le 15 octobre 2023, les soins et prothèses dentaires sont remboursés à hauteur de 60% au lieu de 70%, les 10% que la sécu ne rembourse plus sont à la charge de votre mutuelle.

De plus en plus de médicaments ne sont plus pris en charge par la sécurité sociale au prétexte que le rendu médical n'est pas suffisant, à croire que nos élites ont gavé pendant des décennies des laboratoires qui produisaient des "médicaments de confort"....

Les dépenses hospitalières explosent au profit des praticiens qui pratiquent des dépassements d'honoraires souvent exorbitants.

Les consultations généralistes et spécialistes conventionnés augmentent de 1,50€ et (de 6,00€ pour les spécialistes).

D'autres surprises désagréables bien cachées nous attendent, soyez en convaincus.

L'état a fait le choix de sanctionner les français travailleurs ou retraités qui cotisent pour leur santé, de favoriser les personnes qui n'ont plus rien à faire sur notre sol en les exonérant de toute contribution.

Les complémentaires santé, notre mutuelle en particulier, sont conscientes de leur rôle majeur dans l'accès aux soins de tous les Français mais ne peuvent supporter, à elles seules, l'intégralité de la prise en charge des actes de soins.

C'est pour ces raisons que les évolutions tarifaires ajustées avec discernement, dans le seul but de compenser les hausses à venir, ont été décidées. La MPN est bien en dessous d'une hausse annoncée par les spécialistes et autres experts située entre 10 et 13 % pour l'ensemble des mutuelles et complémentaires.

L'essentiel pour vous, adhérentes et adhérents, est de continuer à bénéficier de nos prestations de qualité pour vos enfants et vous mêmes.

Pour rappel, les plus de 80 ans bénéficient depuis des années déjà d'une cotisation bloquée, les plus de 75 ans avec 20 ans d'ancienneté bénéficieront du même avantage dès le 01 janvier 2025, un budget « prestations supplémentaires » est à la disposition des adhérents, un service téléphonique de qualité est mis à votre disposition (pas de plate forme téléphonique à la MPN), des prestations de haut niveau sont mises à votre disposition, une prestation dépendance de 1000€ par mois et à vie pour toute personne atteinte d'une perte d'autonomie suite à un accident ou une maladie invalidante, etc.

Pour conclure, il est plus facile pour nos politiques au pouvoir, à travers un nouveau 49,3 de faire supporter la dette de l'assurance maladie aux français qui travaillent ou qui ont travaillé toute leur vie plutôt que de faire des économies auprès de ceux qui profitent illégalement de notre système ou de s'attaquer aux lobbyistes en tout genre du monde médical.

Malgré l'actualité mondiale peu réjouissante, malgré le retour du COVID, je vous souhaite d'excellentes vacances de la Toussaint.

Le Trésorier Général National

Jean-Marc VARLET